

## Modèle pour le rapport des examinateurs : Évaluation d'un programme existant

Rapport des évaluateurs sur le programme de (**TITRE DU DIPLÔME**) en (**DISCIPLINE**) à l'Université Laurentienne.

	Nom d'examinateur	Université	Département
Externe			
Externe			
Interne			

### 1. APERÇU DE LA VISITE DES LIEUX

La visite s'est déroulée : En personne  Virtuellement  Examen documentaire

Si une visite virtuelle ou un examen documentaire a eu lieu, est-ce que les deux examinateurs externes se sont entendus sur ce format? Oui  Non

Est-ce que le vice-recteur ou la vice-rectrice principal(e) ou son/sa délégué(e) a fourni une justification suffisante pour une visite hors site ? Oui  Non

Pour les examens qui comprenaient une visite en personne ou virtuelle, veuillez indiquer ce qui suit :

- Qui a fait l'objet d'une entrevue?
- Quelles installations ont été visitées?
- Décrivez toute autre activité pertinente à l'évaluation.
- **Ou : insérez le programme de la visite des lieux ci-dessous.**

Afin d'assurer l'amélioration suivie de l'efficacité et de la productivité des visites en personne ou virtuelles des lieux, veuillez vous prononcer sur les points suivants :

- Dans quelle mesure le dossier de proposition a-t-il été efficace pour vous préparer à la visite en personne ou virtuelle des lieux?
- Comment la logistique de la visite en personne ou virtuelle des lieux pourrait-elle être améliorée?

### 2. CRITÈRE D'ÉVALUATION

Veuillez faire des remarques sur les critères d'évaluation suivants.

## 2.1 Objectifs du programme

- a) Les objectifs du programme sont-ils cohérents avec la mission et les plans d'enseignement de l'établissement?

## 2.2 Exigences du programme

*REMARQUE : Le cadre d'assurance de la qualité exige une distinction claire entre les objectifs du programme, les résultats d'apprentissage du programme et les [attentes au niveau du grade](#). Pour obtenir plus de précisions sur cette distinction, consultez les conseils sur les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme.*

- a) La structure du programme, les exigences pour atteindre les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme sont-ils pertinents?
- b) La structure, les exigences et les résultats d'apprentissage du programme assurent-ils que les étudiants répondent aux attentes de l'établissement en matière de grade de premier cycle ou des cycles supérieurs?
- c) Le mode de prestation (proposé) facilite-t-il la réussite des étudiants dans l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme?
- d) Le programme d'études se penche-t-il sur la situation actuelle de la discipline ou du domaine d'études?

## 2.3 Exigences du programme (aux cycles supérieurs seulement)

- a) La durée du programme permet-elle aux étudiants d'atteindre les résultats d'apprentissage et les exigences du programme dans le délai imparti?
- b) Les étudiants sont-ils tenus de suivre au moins les deux tiers des cours requis parmi les cours d'études supérieures?
- c) Pour les programmes axés sur la recherche, la nature et la pertinence des principales exigences en matière de recherche pour l'obtention du diplôme sont-elles appropriées?

## 2.4 Évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage

*REMARQUE : Les programmes doivent s'assurer que les plans de suivi et d'évaluation des résultats portent sur les étudiants inscrits et diplômés. Consultez les [conseils sur l'évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage](#) pour obtenir plus de détails et des exemples de mesures d'évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage qui répondent aux exigences du Cadre d'assurance de la qualité.*

- a) Les méthodes utilisées pour évaluer les résultats d'apprentissage des étudiants au niveau du programme et les attentes au niveau du grade sont-elles pertinentes et efficaces?
- b) Les plans en vigueur pour surveiller et évaluer les éléments suivants sont-ils à la fois appropriés et efficaces?
  - i. la qualité générale du programme
  - ii. si le programme atteint en pratique les objectifs proposés
  - iii. si les étudiants atteignent les résultats d'apprentissage du programme
  - iv. la façon dont les renseignements obtenus seront documentés et utilisés pour orienter l'amélioration continue du programme.

## 2.5 Conditions d'admission

- a) Les conditions d'admission au programme sont-elles pertinentes, compte tenu des objectifs du programme et des résultats d'apprentissage au niveau du programme?
- b) Existe-t-il d'autres exigences d'admission, notamment la manière dont le programme reconnaît l'expérience antérieure de travail ou d'apprentissage, et si oui, sont-elles appropriées?

## 2.6 Ressources

Compte tenu de ce qui prévu/attendu en matière d'effectifs des cours et de cohortes du programme ainsi que des résultats d'apprentissage au niveau du programme :

- a) Le nombre et la qualité des membres essentiels et compétents du corps professoral pour enseigner et (ou) superviser sont-ils suffisants pour atteindre les objectifs du programme et favoriser un milieu d'apprentissage approprié?
- b) Si des professeurs associés ou chargés de cours jouent un rôle important dans la prestation du programme, leur rôle est-il approprié? Y a-t-il des plans pour assurer la durabilité du programme et la qualité de l'expérience des étudiants, et si oui, sont-ils convenables?
- c) Les possibilités d'apprentissage expérientiel sont-elles adéquatement supervisées, le cas échéant?
- d) Compte tenu de l'incidence sur d'autres programmes actuels à l'Université, l'utilisation prévue par l'unité administrative des ressources humaines, physiques et financières existantes est-elle appropriée?

*REMARQUE : Les examinateurs externes ne doivent pas évaluer la viabilité financière d'un programme, et les budgets internes ne sont pas du ressort de l'examen externe d'une nouvelle proposition de programme. Présentez plutôt une évaluation générale de l'utilisation prévue par l'unité administrative des ressources financières actuelles.*

- e) Des ressources adéquates sont-elles disponibles pour soutenir la qualité des activités d'érudition et de recherche des étudiants, y compris l'appui en bibliothèque, le soutien informatique et l'accès aux laboratoires?

## 2.7 Ressources pour les programmes d'études supérieures

Compte tenu de ce qui prévu/attendu en matière d'effectifs des cours et de cohortes du programme ainsi que des résultats d'apprentissage au niveau du programme :

- a) Le corps professoral possède-t-il l'expertise de recherche, professionnelle ou clinique requise pour soutenir le programme, promouvoir l'innovation et favoriser un climat intellectuel approprié?
- b) Lorsque cela est approprié au programme, l'aide financière est-elle suffisante pour assurer une qualité et un nombre adéquats d'étudiants?
- c) Les charges de supervision sont-elles réparties de manière adéquate, en tenant compte des qualifications et du statut de nomination des professeurs?

## 2.8 Qualité et autres indicateurs

- a) Faites des remarques sur la qualité du corps professoral (p. ex., qualifications, financement, distinctions, prix, recherche, innovation et dossier universitaire, pertinence de l'expertise collective du corps professoral pour contribuer de manière importante au programme et engagement envers le mentorat des étudiants).

*REMARQUE : évitez de faire référence à des personnes. Essayez plutôt d'évaluer la capacité de la faculté dans son ensemble à dispenser le programme et concentrez-vous sur les domaines du ou des programmes que l'université a choisi de mettre en avant, compte tenu de l'expertise et de la productivité académique de la faculté.*

- b) Présentez vos observations sur toute autre preuve que le programme et le corps professoral assureront la qualité intellectuelle de l'expérience étudiante.
- c) Commenter le niveau d'admission des étudiants, leur production scientifique, leur taux de réussite aux bourses, concours et prix provinciaux et nationaux, leur engagement en matière de compétences professionnelles et transférables, les délais d'achèvement des études et les taux de rétention.

### **3. AMELIORATION DE LA QUALITE**

- a) Commentez toute caractéristique particulièrement forte et créative, décrivez les points forts du programme et décrivez toute innovation ou créativité significative dans le contenu et/ou l'exécution du programme.
- b) Indiquez les efforts déployés par le programme pour répondre aux préoccupations et aux recommandations formulées lors des examens précédents ou, pour les programmes qui n'ont pas encore fait l'objet d'un examen cyclique, indiquez les mesures prises pour résoudre les problèmes ou les points signalés dans le rapport de suivi et/ou les points identifiés par le Conseil de la qualité pour faire l'objet d'un suivi ; et
- c) commenter les données et les mesures de performance liées au programme, y compris les normes provinciales, nationales et professionnelles applicables (le cas échéant), en notant toutes les sources de données pertinentes.

### **4. AUTRES COMMENTAIRES**

Veuillez commenter :

- Les points forts du programme, les domaines à améliorer et les possibilités d'amélioration ;
- Les caractéristiques distinctives de chaque programme distinct documenté dans l'autoévaluation, dans les cas où plus d'un programme ou niveau de programme a été examiné simultanément ; et
- Toute autre question/commentaire, le cas échéant.

### **5. RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS**

Fournissez un bref résumé de l'examen. Veuillez formuler au moins trois recommandations concernant des mesures spécifiques à prendre en vue de l'amélioration continue du programme, en faisant la distinction entre celles que le programme peut prendre lui-même et celles qui nécessitent une action extérieure.

Les recommandations qui sont claires, concises et réalisables sont les plus utiles pour les universités qui mettent en œuvre des changements en vue d'une amélioration continue.

i) **Recommandation 1 :**

ii) **Recommandation 2 :**

iii) **Recommandation 3 :**

[Ajoutez-en d'autres, au besoin.]

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_